



Rencontre avec le ministre : la position de l'UNSA Police

Le 9 janvier 2018, Philippe Capon, secrétaire général de l'UNSA Police, a reçu Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le début d'année est l'occasion de se souhaiter les vœux. Cette période donne traditionnellement lieu à une cérémonie où se rencontrent représentants de l'UNSA Police, ministre et directeurs de la police.

Philippe Capon, secrétaire général de l'UNSA Police, y a présenté un état des lieux et les demandes prioritaires de notre organisation syndicale. Vous trouvez, ci-joint, la copie du discours présenté à cette occasion.

Le ministre de l'Intérieur a mentionné la qualité des analyses et documents fournis par l'UNSA Police (régulièrement disponibles sur notre site Internet). Il a rappelé la concrétisation des dernières rencontres avec les syndicats : le maintien de plusieurs points importants du protocole PPCR, l'augmentation du montant de l'IJAT.

Il a ensuite évoqué brièvement les annonces qu'il va formuler dans les prochains jours : augmentation des places dans les CRA, moyens attribués à la police de sécurité du quotidien, simplification de la procédure pénale avec la ministre de la Justice.

« Beaucoup de projets ont été annoncés pour l'année 2018. Pour l'instant, les détails n'ont pas été exposés. Cette feuille de route devra être suivie par des réunions de travail. Néanmoins, le ministre a bien pris note de la demande de l'UNSA Police de mettre fin à la politique du chiffre et d'ouvrir le chantier du social des policiers. »

-Philippe Capon
Secrétaire général UNSA Police

*Monsieur le ministre de l'Intérieur,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les préfets,
Mesdames et Messieurs les directeurs,
Messieurs les représentants de la gendarmerie
Mesdames et Messieurs les responsables des organisations associatives et syndicales,
Mesdames et Messieurs les partenaires soutenant notre organisation
Et vous tous mes très chers délégués et amis de l'UNSA-Police,*

C'est un grand plaisir et un grand honneur de vous accueillir dans ce lieu magique et féérique, le musée des Arts Forains, lieu de rêve et d'histoire, endroit symbolique pour l'UNSA Police où depuis de nombreuses années se poursuit notre tradition syndicale. Je remercie Monsieur Jean-Paul Favant et sa fille Clémentine, présidents de ces lieux qui nous offrent l'opportunité de la perpétuer.

Depuis janvier 2015 nous sentons clairement que nous sommes entrés dans une nouvelle époque, marquée par des événements graves. L'année 2017 s'inscrit dans ce constat.

A nouveau, des attaques terroristes ont eu lieu et nous ont tout autant marquées que touchées :

- Carroussel du Louvre, aéroport d'Orly, parvis de Notre-Dame de Paris, la voiture piégée lancée sur des véhicules de gendarmerie sur les Champs Elysées, l'attaque de Levallois-Perret, celle de la gare Saint-Charles à Marseille ;
- Et la plus violente : l'attaque dont ont été victimes nos collègues de la PP sur les Champs Elysées, dont le lâche assassinat de Xavier reste dans nos mémoires.

Cette année 2017 a été marquée par de trop nombreux décès de membres des forces de l'ordre, mais également par des milliers de policiers blessés en opération.

Cette violence s'est traduite par des images très fortes. Je pense en particulier aux images de notre collègue de la CRS 51 en feu le 1er mai, et la fin de l'année 2017 qui s'est terminée par le lynchage de nos deux collègues de Champigny-sur-Marne...

J'ai aussi une pensée toute particulière pour notre collègue Amandine de la brigade fluviale...

En ce 9 janvier 2018, 3 ans après l'attaque de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher, nous devons également avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui sont tombés depuis 3 ans sous les attaques des terroristes.

Pour tout ceux que je viens d'énoncer, je vous demande de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Monsieur le ministre, l'UNSA Police et sa fédération la FASMI, dans l'UNSA Fonction Publique, pratique un syndicalisme réformiste et autonome.

Les critiques futiles ne sont pas ma méthode, mais le constat que je ferai aujourd'hui, au-delà d'être écouté, doit être entendu.

Car cet état des lieux est celui des préoccupations et des attentes de tous les policiers de plus en plus représentés par l'UNSA Police.

L'UNSA Police a toujours porté avec conviction réalisme et honnêteté ses revendications en se positionnant comme un partenaire loyal et constructif, après des négociations, parfois rudes -comme l'IJAT des CRS- mais avec une seule volonté : faire « avancer » l'exercice du métier et évoluer les carrières des policiers.

Sécurité Publique, Police judiciaire, Police aux frontières, Renseignement, directions centrales, démineurs, situation en Corse et dans les DOM COM... Nous vous avons fait parvenir, Monsieur le ministre, de nombreux documents de travail étayés depuis votre prise de fonction.

Monsieur le ministre, vous m'avez donné l'occasion d'échanger très directement avec vous. Aussi, aujourd'hui je continuerai sur les principaux sujets d'actualités et revendicatifs qui concernent non seulement les policiers mais, bien au-delà, l'ensemble des forces de l'ordre et les agents du ministère de l'Intérieur.

Les policiers demandent qu'on rende du sens à leur métier.

Monsieur le ministre, notre minute de silence en hommage et en reconnaissance des nôtres, tués et blessés en service est pour nous un moment d'intense émotion.

Mais que dire des violences dont nous sommes de plus en plus victimes ?

Ces violences sont intolérables !

Aujourd'hui en France des femmes et des hommes sont agressés, sont violentés, sont insultés parce qu'ils ont fait le choix de porter une tenue, de servir l'Etat.

Pire encore, les menaces ne touchent pas seulement nos professions, mais aussi nos familles et nos proches...

Certaines personnalités médiatiques, des détracteurs appartenant très souvent à des collectifs, se servent des réseaux sociaux et des médias pour y décharger leur haine à l'encontre des membres des forces de l'ordre.

Leurs propos sont graves car ils encouragent à remettre en cause notre action et même à nous agresser !

Nous, policiers, nous en avons marre d'être pris pour cibles !

A l'UNSA Police, nous n'acceptons jamais que nos collègues soient menacés, agressés. **L'Etat doit protéger ses représentants qui œuvrent quotidiennement pour la sécurité des citoyens. Des plaintes et poursuites en justice doivent systématiquement être déclenchées contre leurs auteurs.**

La protection juridique généralisée des membres des forces de l'ordre doit être enfin mise en place.

Des actes concrets doivent se formaliser très rapidement.

Le droit à l'anonymat et donc de la non-identification des membres des forces de l'ordre, une revendication de 2016, doit être finalisée.

L'utilisation de l'image des policiers sur les réseaux sociaux comme dans les médias doit être réglementée.

C'est une demande très solennelle, Monsieur le ministre, que j'exprime devant vous aujourd'hui car rien ni personne ne saurait légitimer ces agressions. Les actions violentes à l'encontre des forces de l'ordre doivent faire l'objet d'une réponse pénale forte. Leurs auteurs condamnés à de lourdes peines sans pouvoir se prévaloir de circonstances atténuantes.

A quelques semaines du lancement de l'expérimentation de la Police de Sécurité du Quotidien -j'y reviendrai ultérieurement- nos préoccupations dans la complémentarité police/justice restent nombreuses.

La colère des OPJ et de tous les collègues travaillant en investigation est justifiée. Comment dire que tout va bien lorsque l'OPJ consacre, sur le temps d'une garde à vue, plus de temps à effectuer des tâches administratives qu'au temps d'enquête ?

L'augmentation du temps de garde à vue devient indispensable !

La réforme de la procédure pénale, revendication fédérale de tous les syndicats de l'UNSA FASMI, indispensable pour la santé des services, est devenue au fil du temps un vieux serpent de mer.

A croire que le plus dur, finalement, c'est de trouver comment faire simple !

Monsieur le ministre... à quel moment la simplification procédurale arrivera-t-elle à son aboutissement ?

L'information partagée, une autre de nos revendications, permettrait aux policiers d'être informé non seulement sur les condamnations des délinquants qu'ils ont traité en procédure, mais également des permissions de sortie et des remises en liberté.

Monsieur le ministre, l'état des menaces auxquelles notre pays doit faire face a conduit à une mobilisation importante des services. Nous savons que cette mobilisation s'annonce pérenne et il est aujourd'hui indispensable d'en tenir compte dans notre organisation.

Les policiers et les gendarmes, mais au-delà, tous les agents du ministère de l'Intérieur, consentent des sacrifices de plus en plus lourds pour accomplir leurs missions.

Des décisions doivent être prises...

Monsieur le ministre, la sécurité n'est plus du seul ressort des forces régaliennes. Je reprendrai mes propos déjà tenus ici même à plusieurs reprises lors des précédents vœux de l'UNSA Police "Avoir plus de policiers ne veut pas dire leur faire faire n'importe quoi."

L'annonce de 10 000 créations de postes sur le quinquennat décidée par le Président de la République Emmanuel Macron, représente une annonce importante.

Mais cela doit aller au-delà pour mettre fin à une véritable réalité : le manque de policiers de terrain dans nombre de services...

C'est pourquoi sur ce sujet l'UNSA Police revendique :

- La mise en place d'un large plan de substitution permettant à chacun d'exercer son véritable métier ;
- L'attribution à chaque corporation des missions leur revenant;
- La poursuite du transfert des tâches indues ;
- La mise en place d'une coproduction indispensable à une sécurité partagée de haut niveau entre sécurité publique et sécurité privée. Cela est l'enjeu majeur pour préserver les intérêts et la sécurité de nos concitoyens ces prochaines années ;
- La fin des aberrations dans l'emploi des policiers. Pour exemple : la politique de gestion des CRA est devenue complètement incohérente ; il est anormal que des policiers traversent la France pour effectuer ce type de transfèrement.

Monsieur le ministre, si un nouveau changement a lieu dans le discours sécuritaire, pour l'UNSA Police, la politique de sécurité est indissociable de la politique de la ville.

L'expérimentation prochaine de la police de sécurité du quotidien devra absolument prendre en considération ces éléments mais aussi les suggestions formulées par l'UNSA Police si elle veut avoir une chance de succès.

La première étant que la reconquête du terrain ne se fera pas partout immédiatement et de la même façon.

Voici quelques pistes dont nous vous avons fait part :

- mettre en place une alchimie judicieuse entre prévention et répression, la réforme de la procédure pénale étant indispensable à ce sujet ;
- valoriser le renseignement urbain trop souvent mis de côté depuis les attentats ;
- mettre en place un management participatif en rendant de l'autonomie aux chefs de services, sous réserve que les policiers deviennent des collaborateurs impliqués dans la gestion de la cité...
- une exigence de ce nouveau concept pour l'UNSA Police c'est l'occasion de donner une suite favorable à notre revendication que nous portons depuis de nombreuses années : la fin de la politique du chiffre;
- en effet, cette politique dont l'interprétation se révèle très souvent politiquement tendancieuse mélange chiffres, résultats, statistiques, primes au résultat exceptionnel à hauteur de 25 millions d'euros annuel. Cette politique entraîne des dégradations dans les conditions de travail car elle est créatrice d'inégalités et de tensions entre les collègues. Cette politique du chiffre est complètement dépassée et, si elle était maintenue en l'état, aboutirait à un échec de la Police de Sécurité du Quotidien ;
- nous demandons donc la révision des critères concernant les indicateurs de la délinquance.

En cette année 2018, année d'élections professionnelles, redonner du sens au métier est donc la préoccupation majeure de l'UNSA Police.

"Préoccupation majeure" signifie également que je n'oublie pas vos attentes, mes chers collègues.

Après les annulations de crédits en 2017, l'année 2018 ne démarre pas sous les meilleurs augures pour les fonctionnaires et les retraités, réforme de la CSG, remise en place du jour de carence, report des mesures d'un an du PPCR... Les agents du ministère de l'Intérieur seront tous touchés par ces mesures mais, malgré un certain nombre de détracteurs, nous avons heureusement pu sauver, grâce à des interventions réitérées, l'essentiel de notre protocole du 11 avril 2016...

D'ailleurs, lors de la commission de suivi du protocole dont nous avons demandé la réunion et qui se réunira fin janvier, l'UNSA Police exigera de voir se concrétiser la partie sociale du protocole :

- restauration des personnels travaillant en régime atypique ;
- problématique du logement pour les fonctionnaires de police ;
- gestion des heures supplémentaires en constante augmentation avec plus de 21 millions d'heures supplémentaires sur le compte des collègues ;
- gratuité des transports pour les policiers ;
- mais aussi revalorisation des heures de nuit et de dimanche ;

- les conditions de travail et les cycles de travail doivent encore évoluer et sont pour l'UNSA Police directement liés à la lutte contre les RPS

Cinquante suicides de policiers en 2017, c'est beaucoup trop... Ces suicides ne sont pas toujours liés à des problèmes personnels, mais aussi à la qualité de vie et aux contraintes de notre profession.

Le policier est un professionnel particulièrement exposé ;

- les moyens immobiliers doivent être remis à niveau. A ce sujet également nous vous avons fait des propositions...

- la fidélisation en Ile-de-France arrive au bout de ses limites statutaires, et l'ASA dont la prescription quadriennale est pour le moins injuste, pose aujourd'hui question. En réformer les conditions est devenu indispensable...

Je profite enfin de la présence de nombreux élus pour attirer l'attention sur le stationnement des véhicules de service, mais aussi des véhicules personnels des policiers.

Des instructions semblent données pour verbaliser nos véhicules et je vous demande, Mesdames et Messieurs les élus, à Paris comme ailleurs, qu'une solution soit trouvée afin de maintenir la gratuité du stationnement pour les véhicules des policiers.

Monsieur le ministre, le défaut du ministère de l'Intérieur est une certaine résistance au changement.

Il est pourtant indéniable que des changements doivent se faire. L'UNSA Police n'a pas pour habitude de pratiquer la politique de la chaise vide et nous serons de tous les rendez afin de défendre notre institution et voir aboutir nos revendications.

Une nouvelle année arrive et nous formons le vœu que 2018 nous permette de croire en l'avenir et surtout de retrouver au sein de nos forces un humanisme rassembleur. Car il est une obligation pour les femmes et les hommes qui composent notre institution : c'est celle de demeurer unis et solidaires pour affronter ensemble nos vrais ennemis qui ne sont pas parmi nos rangs.

Monsieur le ministre, merci d'avoir présidé cette cérémonie.

Je vous souhaite Monsieur le ministre, Mesdames Messieurs, chers collègues, chers délégués, pour vous et les vôtres, une bonne et heureuse année 2018.

Merci